



L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

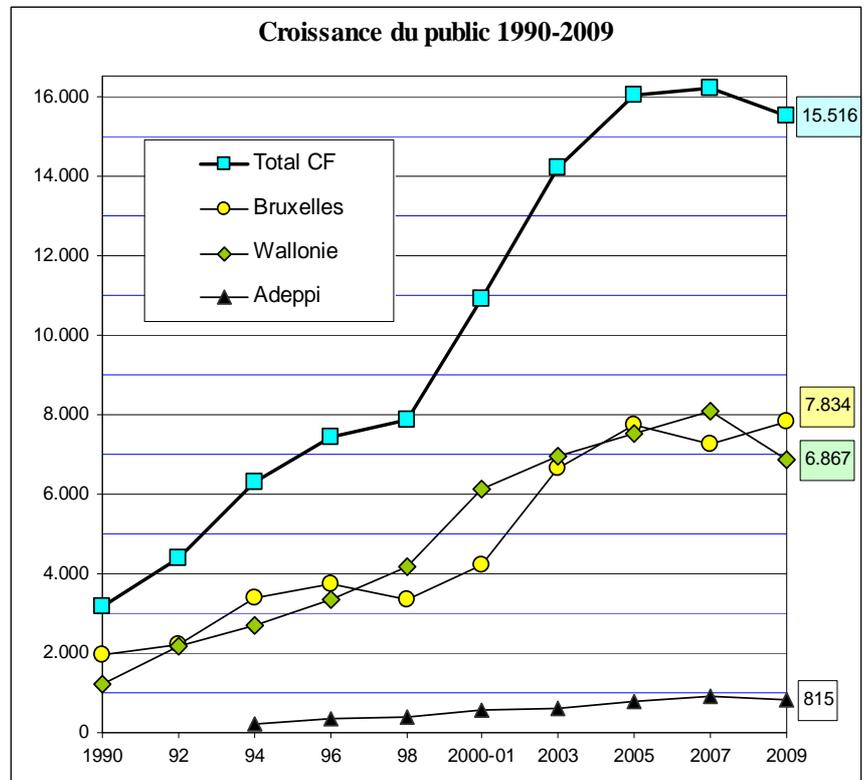
Principaux résultats de l'enquête 2009¹

RÉSUMÉ²

L'enquête 2009 dénombrait 15.516 apprenants suivant des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha : 7.348 à Bruxelles (50,5%), 6.867 en Wallonie (44,3%), et 815 apprenants auprès de l'ADEPPI³ (5,3%).

Le nombre d'apprenants, qui a crû quasi continuellement de 1990 à 2007, a connu alors un tassement : pour l'ensemble de la Communauté française, on est passé de 16.210 apprenants en 2007 à 15.417 en 2008 et 15.516 en 2009. Comme le montre le graphique, cette diminution globale tient essentiellement à la diminution du public en Région wallonne.⁴

154 organismes ont participé cette année à l'enquête : 85 à Bruxelles, 67 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire Communauté française* et l'ADEPPI.



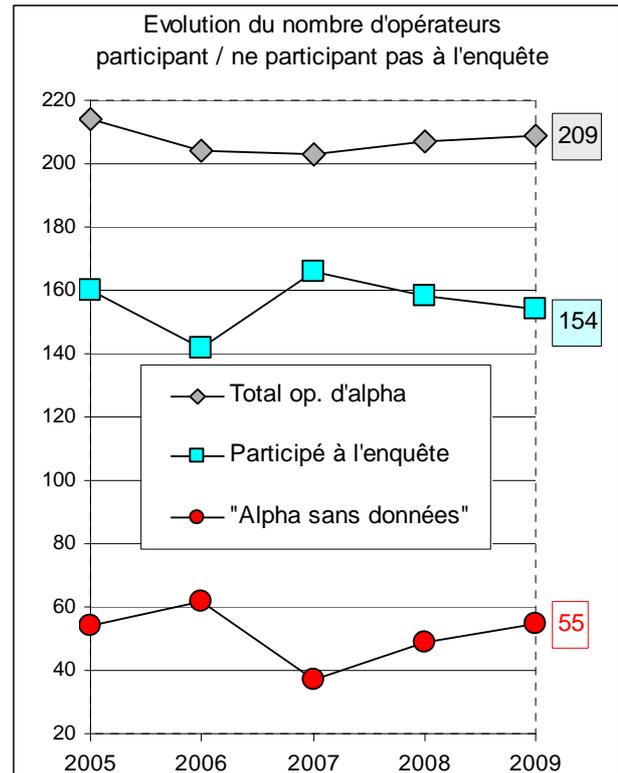
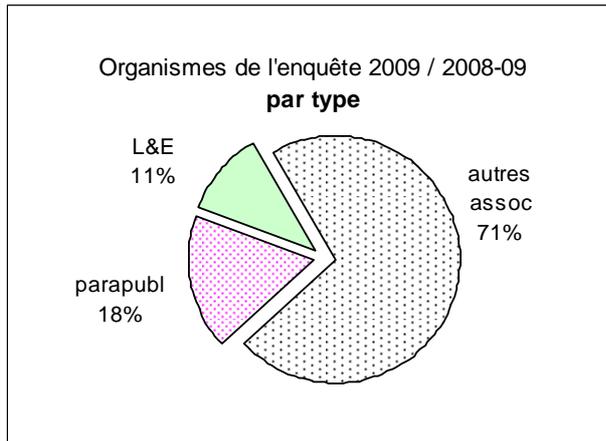
Ces organismes sont majoritairement des associations d'initiative privée (asbl, parfois associations de fait), mais on compte aussi 18% d'organismes ou services d'initiative publique (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques, centres pour réfugiés, etc.).

¹ Les réponses au questionnaire portent soit sur l'année civile 2009, soit sur l'année scolaire 2008-09 ; pour la facilité, nous dirons 2009.

² Les tableaux statistiques détaillés sont disponibles à Lire et Ecrire Communauté française (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).

³ L'ADEPPI (Atelier D'Education Permanente pour Personnes Incarcérées) intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

⁴ Notons que cette diminution du public recensé en Wallonie est en partie imputable à la diminution du nombre de répondants wallons à l'enquête : 81 organismes en 2007, 74 en 2008 et 67 en 2009.



Au total, *Lire et Ecrire* identifiait cette année 209 opérateurs d'alpha (hors Promotion sociale⁵).

Si l'enquête n'est donc pas exhaustive, le taux de participation (154 sur 209, soit 74%) garantit cependant que ses résultats sont représentatifs de l'ensemble de l'activité et du public du secteur.

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l'alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas, peu ou mal scolarisés.

L'enquête ne concerne toutefois que les opérateurs organisant *au moins une des deux premières formations*, telles que définies ci-dessous :

1. **"Alpha francophones" =**
apprendre à lire, écrire, calculer, ... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2. **"Alpha / FLE" =**
IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, ... en français.
3. **"Formation de base" / Remise à niveau =**
poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4. **"FLE scolarisés" =**
apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

[FLE = Français Langue Etrangère] / [CEB = Certificat d'Etudes de Base, c-à-d les primaires]

Ci-après, 'Alpha francophones' et 'Alpha FLE' sont regroupés en 'Alpha' (sans distinction)

Sur l'ensemble des groupes de formation organisés dans le secteur (plus d'un millier de groupes au total), 75% sont effectivement des groupes Alpha (alpha francophones ou alpha-FLE), 6% des

⁵ L'enseignement de Promotion sociale fait l'objet de statistiques distinctes, réalisées par cette administration.

groupes de formation de base ou remise à niveau, et 19% des groupes de FLE pour personnes scolarisées dans leur langue.⁶

Les Régions diffèrent assez peu quant à cette répartition, si ce n'est pour la catégorie intermédiaire 'formation de base' (3% des groupes à Bruxelles, 9% en Wallonie).

Répartition des groupes selon les types de formations

	Nombre total de groupes	Alpha (sans distinction)	Fo. base / Rem à niveau	FLE scol.	Total	non précisé ou hétérogène
BRUXELLES	613	466	16	123	605	8
%		77%	3%	20%	100%	1%
WALLONIE	542	384	47	95	526	16
%		73%	9%	18%	100%	3%
TOTAL (sans Adeppi)	1.155	850	63	218	1.131	24
%		75%	6%	19%	100%	2%
ADEPPI	30	0	29	1	30	
%		3%	94%	3%	100%	
TOTAL CF	1.185	850	92	219	1.161	24

Une approche intégrée

A côté des formations au sens strict, et souvent en lien étroit avec elles, de nombreux opérateurs d'alpha développent une foule d'autres activités avec les apprenants⁷ : visites (musées, lieux publics...), sorties dans le quartier ou au-delà, rencontres avec des personnes-ressource, ateliers les plus divers. Beaucoup de ces ateliers explorent différentes formes d'expression (ateliers d'écriture, peinture, photo, théâtre, conte, chant, mime, rap...). D'autres visent des apprentissages spécifiques (groupes 'Permis de conduire', informatique, voire atelier 'potager'). D'autres encore concernent la participation, l'implication citoyenne (atelier actualité, droits sociaux, comité des apprenants...), la santé et le bien-être (atelier santé, gym, cuisine...), la vie quotidienne (ateliers parents, 'documents administratifs', recherche d'emploi,...), les loisirs (ateliers jeux, cercles de lecture...). Et cetera.

Cette approche 'holistique' des formations fait écho à deux autres caractéristiques du secteur de l'alpha en Belgique francophone. Un ancrage majoritairement associatif, dans lequel peu d'opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes telles que la formation de formateurs, la sensibilisation, les recherches, etc. Pour la plupart au contraire, l'alphabétisation (et les formations assimilées) ne constitue qu'un des pôles de leur activité, qui se déploie par ailleurs dans des domaines fort variés : éducation permanente des adultes, aide ou service social, développement communautaire, insertion socioprofessionnelle et emploi, accueil et intégration des populations étrangères, accueil des réfugiés, aide à la jeunesse, soutien scolaire, culture, aide au logement, etc. Les financements publics reflètent d'ailleurs cette approche globale et intégrée.

Les opérateurs d'alpha sont aussi nombreux à organiser une école de devoirs (43 d'entre eux à Bruxelles, 22 en Wallonie, soit respectivement 51% et 33% des organismes), ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons que ces organismes travaillent rarement isolément : ils agissent généralement en partenariat avec d'autres associations ou organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

⁶ Proportions sans l'Adeppi, tout-à-fait atypique à cet égard (voir au bas du tableau).

⁷ Sans compter les activités s'adressant à d'autres publics : formation des formateurs, sensibilisation, etc.

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, etc.

Une offre qui reste insuffisante

On a vu que la croissance du nombre d'apprenants, quasi continue pendant près de 20 ans, a connu un tassement à partir de 2007, du moins en Région wallonne.

Pourtant, cette année encore, au moins 3.154 candidats aux formations ont dû être « refusés » (c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc.) – au minimum, car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré. Or il s'agit bien là du public qui aurait dû pouvoir en principe trouver place auprès des opérateurs d'alpha : nous n'y incluons pas les plus de 2.000 candidats qui se sont adressés à eux mais ne correspondaient pas à leur public-cible, généralement parce qu'ils disposaient d'un niveau de scolarité déjà élevé – des candidats qu'il était effectivement plus adéquat de réorienter ailleurs, pour autant que cette possibilité existe.

Le nombre de candidats n'ayant pu être inscrits est bien sûr plus élevé à Bruxelles (2.192), mais les opérateurs wallons en renseignent encore près d'un millier (962), dont 40% dans la seule région de Liège.

Seuls 11 répondants (tous en Wallonie) déclarent n'avoir dû refuser personne, tandis que la grande majorité déplore d'avoir manqué de moyens, de formateurs, de locaux, pour répondre à toute la demande.

Parmi les motifs qui ont empêché l'entrée en formation, on relèvera encore, dans un registre différent mais tout aussi crucial, les difficultés d'accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et l'absence de garderie d'enfants.

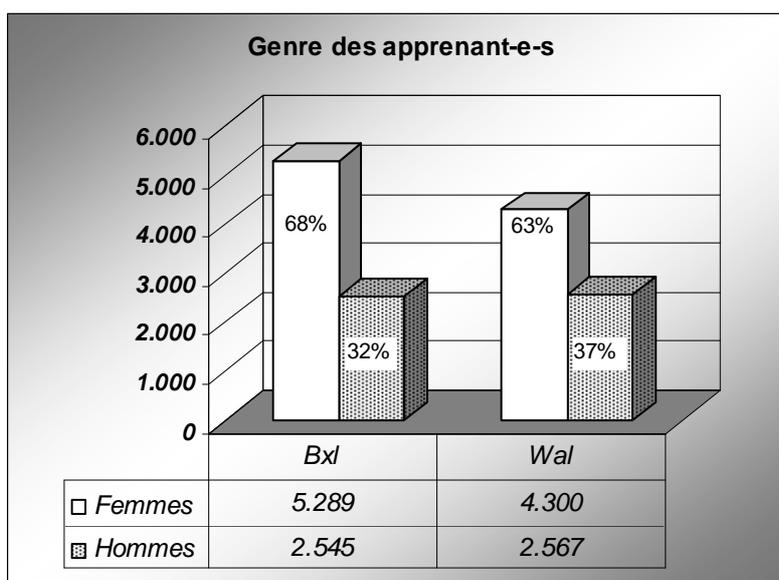
Ces données mettent en évidence que le secteur pourrait se développer encore, par l'augmentation de sa capacité et par l'amélioration des services (internes et externes) permettant à chacun d'accéder aux formations.

LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Genre

Les femmes représentaient 62% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement de 65%, si l'on ne tient pas compte du public des détenus, essentiellement masculin⁸.

La surreprésentation des femmes, plus forte à Bruxelles (68%) qu'en Wallonie (63%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois (37 = 35%) ont un public exclusivement féminin, alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (6 = 9%).



⁸ Outre l'Adeppi (815 apprenants, dont 93% d'hommes), les trois autres opérateurs intervenant en prison (Aide et reclassement dans la région de Huy, L&E Charleroi et CIEP Namur) comptaient au total 101 apprenants détenus, tous hommes.

Mais on observera que même au sein des organismes mixtes, la proportion de femmes est plus élevée que celle des hommes, et cela dans les deux Régions : 59% de femmes dans les organismes mixtes à Bruxelles, 60% en Wallonie.

La répartition des groupes de formation selon le genre (groupes Femmes/ Hommes/ Mixtes) offre encore un autre éclairage sur cette problématique.

En effet, mis à part les organismes accueillant exclusivement des femmes, de nombreux organismes mixtes proposent, à côté de groupes mixtes, des groupes Femmes : c'est le cas pour 14 opérateurs à Bruxelles, 9 en Wallonie.

Il apparaît ainsi que même des opérateurs dont l'option est de s'adresser à un public mixte organisent des groupes où les femmes peuvent se retrouver uniquement entre elles – sans doute parce qu'ils estiment qu'ils ne pourraient pas rencontrer autrement une partie du public féminin.

Nbre total d'ap.	nbre d'op	Répartition des groupes selon le genre des participants	Nbre total de groupes *	Genre des groupes			Nbre d'opérateurs organisant :			
				Gr. Fem	Gr. Hom	Gr. mixte	Seulement Groupes Femmes	Seulement Groupes Mixtes	Groupes Femmes & Groupes Mixtes	
* hors Fo. individuelles (en "tête à tête" ou en Centre de ressources)										
7.834	107	Bruxelles	613	179	2	432	37	55	14	106
		%		29%	0%	70%	35%	52%	13%	100%
6.867	65	Wallonie	542	48	12	482	6	44	9	59
		%		9%	2%	89%	10%	75%	15%	100%
14.701	172	Total (sans Adeppi)	1.155	227	14	914	43	99	23	165
op. uniquement fo indiv 5 op. Group Fem + Group Hom 1 op. uniquement G Hom (détenus) 1 Total 172										

Les groupes 'uniquement hommes' sont par contre très rares ; à 2-3 exceptions près, ce sont en fait des groupes de détenus.

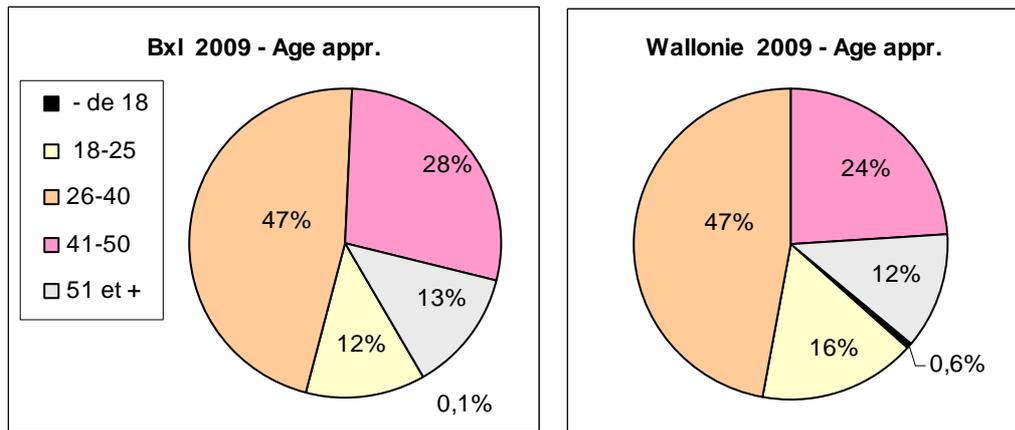
Ces observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer davantage le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

Age

Globalement⁹, 14% des apprenants ont moins de 26 ans, 47% entre 26 et 40 ans, et 39% plus de 40 ans (dont le tiers plus de 50). Une moyenne d'âge donc relativement élevée pour des adultes suivant une formation.

Cette répartition ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre ni d'une Région à l'autre, si ce n'est que la Wallonie présente un profil de public légèrement plus 'jeune' que Bruxelles : 17% des apprenants y ont moins de 26 ans, alors qu'ils sont 12% à Bruxelles.

⁹ Sans l'ADEPPI : sous l'angle de l'âge également, son public reflète le profil de la population carcérale : moins d'apprenants de plus de 40 ans (15%) et davantage de jeunes de moins de 26 ans (31%).

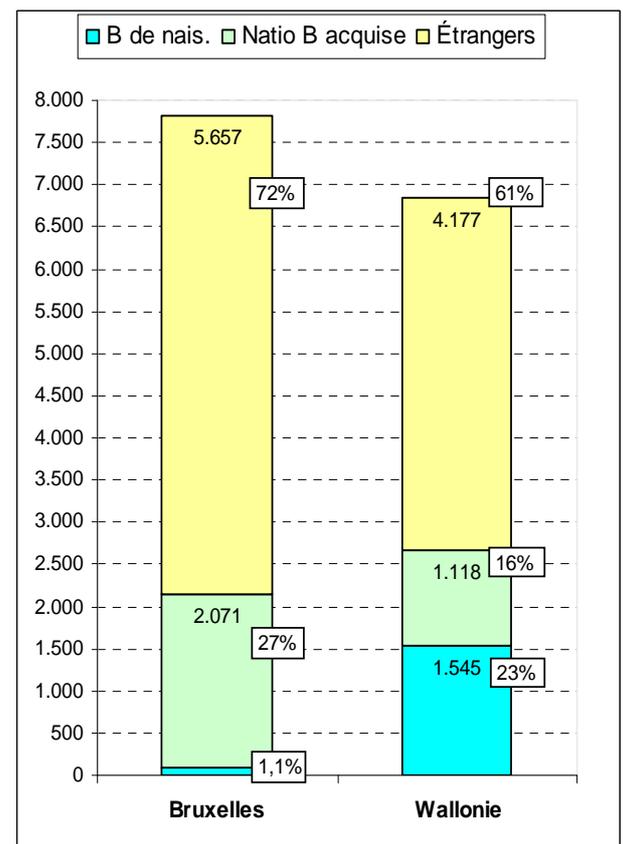


Nationalité

Les apprenants étrangers constituaient 61% du public en Wallonie, 72% à Bruxelles, où la population étrangère est aussi globalement nettement plus importante.¹⁰

Parmi les apprenants belges, nous distinguons encore entre 'Belges à la naissance' / 'Belges d'origine étrangère'¹¹ (sans remonter de génération : il s'agit uniquement de personnes ayant fait elles-mêmes la démarche d'acquisition de nationalité).

Nbre tot ap.	2009/2008-09	Belge à la naissance	Natio belge acquise	Ap. étrangers	Total	Sans rép
7.834	Bruxelles	86 1,1%	2.071 27%	5.657 72%	7.814 100%	20
6.867	Wallonie	1.545 23%	1.118 16%	4.177 61%	6.840 100%	27
14.701	Total sans Adeppi	1.631 11%	3.189 22%	9.834 67%	14.654 100%	47
815	Adeppi		381 47%	434 53%	815 100%	0



Concernant ces apprenants de nationalité belge, la différence entre les deux Régions s'accroît encore : à Bruxelles seulement 1,1% des apprenants sont des « Belges de souche », tandis que cette proportion monte à 23% en Wallonie.

¹⁰ En 2008, 28% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (source : Statbel). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations. Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

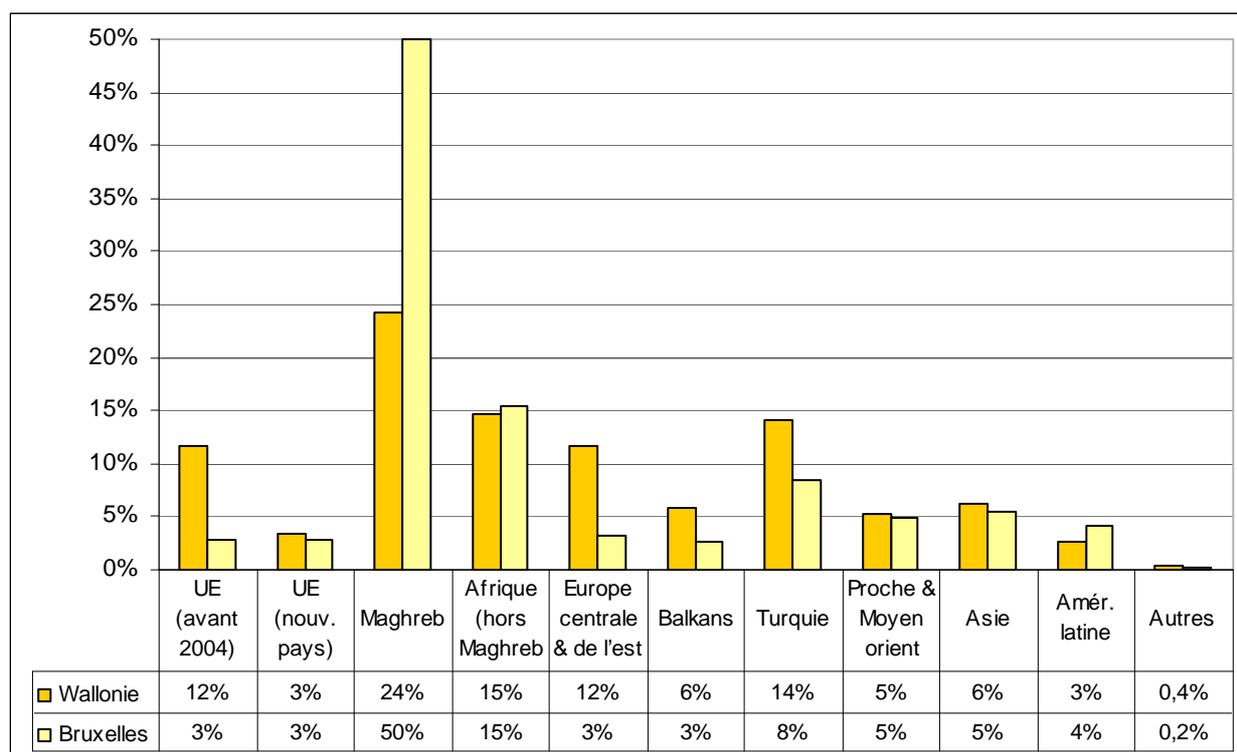
¹¹ Les enquêtes précédentes montraient en effet qu'une large part des apprenants belges étaient des allochtones ayant acquis la nationalité. Une recherche-action menée par L&E Bruxelles confirme le nombre très faible d'apprenants belges d'origine à Bruxelles, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public – cf. Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, 2008.

Ces données posent de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées, campagnes généralement menées avec ces apprenants eux-mêmes, par ex. le groupe verviétois *Osons en parler*, le groupe *SoLid'Es* (comme Solidarité-Liberté-Espoir) en Hainaut occidental, ou le groupe *Y a pas d'âge* à Namur.

En ce qui concerne les pays de provenance des apprenants étrangers, les apprenants originaires du Maghreb constituent dans les deux Régions le groupe le plus nombreux (50% du public étranger à Bruxelles, 24% en Wallonie), le deuxième groupe est constitué des apprenants originaires d'Afrique subsaharienne (15% dans les deux Régions), le troisième de ceux venus de Turquie (14% en Wallonie, 8% à Bruxelles). Concernant les deux groupes suivants globalement les plus nombreux (Europe centrale et de l'est, puis anciens pays de l'UE), la fréquence de ces nationalités diffère fort dans les deux régions : dans les deux cas 12% des apprenants en Wallonie, 3% à Bruxelles). Ces proportions sont très proches de celles de l'an passé.

En proportions moindres, on trouve à vrai dire maintenant dans le secteur de l'alpha des apprenants issus d'à peu près toutes les régions du monde.

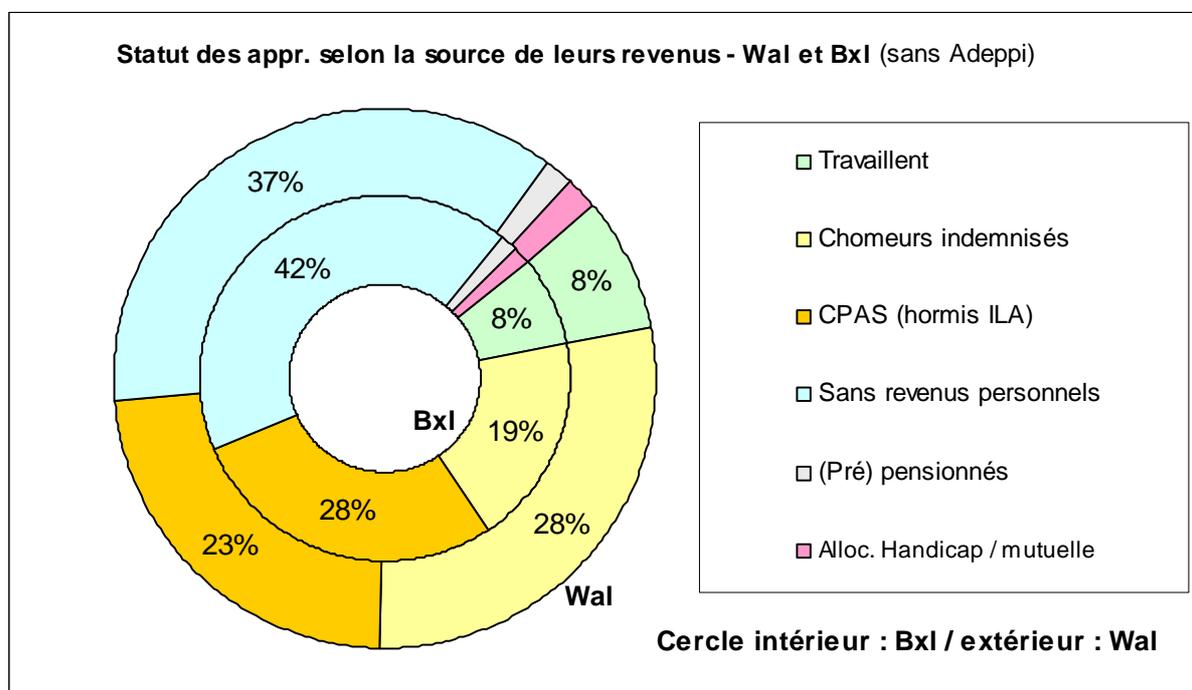


Ajoutons qu'au moins 2.089 apprenants sont des demandeurs d'asile, candidats réfugiés ou candidats à la régularisation.

Ce chiffre est fort en-deçà de la situation réelle, car près de la moitié des organismes ne répondent pas à cette question (ou indiquent 'oui' sans chiffrer), généralement par souci de discrétion.

Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)

Le graphique ci-dessous permet de comparer sous cet angle la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie, qui diffère surtout quant à la proportion de chômeurs indemnisés, nettement plus élevé dans cette dernière région.



Globalement, le groupe le plus important est constitué des apprenants « Sans revenus personnels » (42% à Bruxelles, 37% en Wallonie, soit 39,5% au total), c'est-à-dire les personnes qui ne disposent pas d'un revenu provenant de leur propre activité ou du fait qu'elles sont personnellement titulaires d'un droit à une indemnité ou allocation.

Cette catégorie regroupe elle-même 4 sous-groupes : les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, les demandeurs d'asile en 1^{ère} phase ou en demande de régularisation, ainsi qu'un sous-groupe 'autres' où sont fréquemment recensés les demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les demandeurs d'asile hébergés en *initiative locale d'accueil (ILA)* ou dans les centres ouverts sont repris dans cette catégorie puisqu'ils bénéficient d'une aide en nature mais pas à proprement parler d'un revenu (ni d'un permis de travail leur permettant de s'en procurer un).

Ap. sans revenu personnel = ni de leur propre activité, ni titulaires d'un droit	Bxl	Wal
« au foyer »	2.145	1.477
jeunes	49	74
détenus (NB : sans les 815 apprenants auprès d'Adeppi)	0	104
demandeurs d'asile en 1 ^{ère} phase (dont en ILA)	157	504
Autres (dont DE non indemnisés) et non précisé	541	196
	2.892	2.355

Le deuxième groupe en ordre d'importance est constitué des apprenants recevant une allocation ou une aide du CPAS : 28% à Bruxelles, 23% en Wallonie, soit 26% au total.

C'est pour le troisième groupe, constitué des chômeurs indemnisés (23% au total), que s'observe la différence la plus nette entre les deux Régions : 19% à Bruxelles mais 28% en Wallonie. Ceci est à mettre en lien avec le fait que les opérateurs d'alpha de Wallonie sont nettement plus nombreux

qu'à Bruxelles à être agréés ou subventionnés dans le cadre de dispositifs d'insertion socioprofessionnelle (voir ci-après la section *Contrats de formation*).

La proportion d'apprenants qui ont un travail (travailleurs déclarés) est par contre identique dans les deux Régions : 8%, soit à peine plus d'un millier d'apprenants (551 à Bruxelles, 522 en Wallonie).

Cette catégorie s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000. Depuis lors, cette proportion varie peu et est très similaire dans les deux Régions.

L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations à des moments compatibles avec les horaires de travail, pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail, et sans doute pour imaginer d'autres pistes.

Pour les deux dernières mini-catégories, les proportions sont identiques dans les deux Régions : près de 2% des apprenants sont pensionnés ou prépensionnés, et près de 2% encore bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé.

L'enquête recueille encore une information complémentaire concernant le statut des apprenants, à savoir s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi à Actiris ou au Forem, qu'ils soient ou non indemnisés à ce titre. En plus des chômeurs indemnisés déjà identifiés ci-dessus, cela concerne donc tous les apprenants inscrits comme 'demandeurs d'emploi libres', qui peuvent être des jeunes en stage d'attente, des travailleurs à temps partiel, des personnes 'au foyer', des bénéficiaires du CPAS, etc.

Au total, au moins 26% des apprenants à Bruxelles et 57% en Wallonie sont inscrits comme demandeurs d'emploi.¹² Outre les 18% d'apprenants chômeurs indemnisés à Bruxelles, on y trouve donc au moins 8% de demandeurs d'emploi non indemnisés. En Wallonie, ces proportions sont nettement plus élevées : 28% de chômeurs indemnisés comme on l'a vu ci-dessus, et 29% de demandeurs d'emploi non indemnisés.

Quoiqu'il en soit des différences ou des similitudes entre les deux Régions en ce qui concerne le statut et les moyens de subsistance des apprenants, ces données confirment le sentiment souvent exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent avec des personnes confrontées à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne.

C'est une des raisons pour laquelle les acteurs du secteur associatif s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

¹² Il s'agit là d'une estimation minimum, car le taux de réponse pour cette question est faible (seulement 25% des organismes à Bruxelles, 40% en Wallonie). Ce taux de réponse exceptionnellement bas s'explique surtout par le fait que les opérateurs qui ne sont pas conventionnés pour des actions d'insertion socioprofessionnelle ou qui ne travaillent pas dans cette perspective ne disposent pas de cette donnée, mais aussi du fait que la question apparaissait pour la première fois comme question distincte dans le questionnaire 2009.

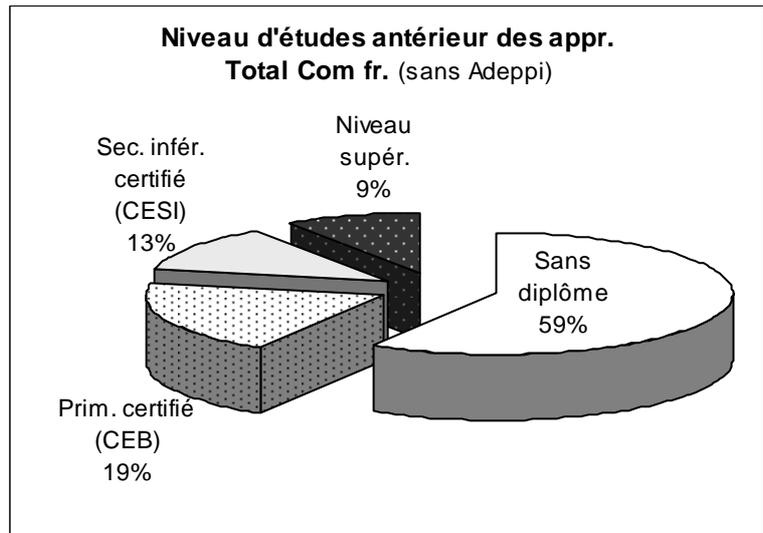
C'est aussi parce qu'il semble impossible à la plupart des opérateurs de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée dans les associations n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. Et le fait que de plus en plus d'organismes (para)publics développent des cours d'alpha, alpha-FLE, etc. procède de la même logique. Les participants disposent ainsi d'un soutien et d'outils pour trouver une issue à leurs difficultés sur le lieu même de leur formation ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

Niveau de scolarité antérieur

Mis à part le public de l'Adeppi¹³, 59% de l'ensemble des apprenants n'ont pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (CEB, le diplôme de primaire).

En y ajoutant les 19% qui possédaient au mieux ce certificat, 78% n'avaient pas dépassé ce niveau de scolarité élémentaire.

Si la majorité des apprenants ont donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur de l'alpha, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques commentaires.



Cela s'explique d'une part par l'expertise en matière d'enseignement du FLE (Français Langue Etrangère), qui s'est naturellement développée dans le secteur de l'alpha puisqu'il s'adresse depuis l'origine majoritairement aux apprenants étrangers – expertise et notoriété qui continuent de drainer vers ce secteur un public demandeur de FLE, quel que soit son niveau de scolarité.

La part du public « FLE scolarisés » décroît cependant depuis le début de la décennie, ce qui témoigne que les acteurs du secteur de l'alpha ont pris conscience d'une possible dérive et se sont recentrés sur la formation des adultes les moins scolarisés. Ce recentrage est toutefois conditionné par l'existence d'une offre de formation alternative¹⁴, pouvant accueillir les apprenants qui s'adresseraient au secteur de l'alpha pour ainsi dire par défaut.

La présence dans le secteur de l'alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète aussi le haut niveau des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.

¹³ Comme pour la plupart des données apprenants, le public de l'ADEPPI est relativement différent : 58% des participants ont au mieux le CEB, 27% le CESI et 14% un niveau supérieur – un public qui est donc dans l'ensemble plus scolarisé que celui des autres opérateurs d'alpha.

¹⁴ L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'enseignement de Promotion sociale ces dernières années a permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement. Notons toutefois que les critères administratifs pour s'inscrire en promotion sociale (papiers en règle, etc.) renvoient de fait certains apprenants vers le secteur associatif.

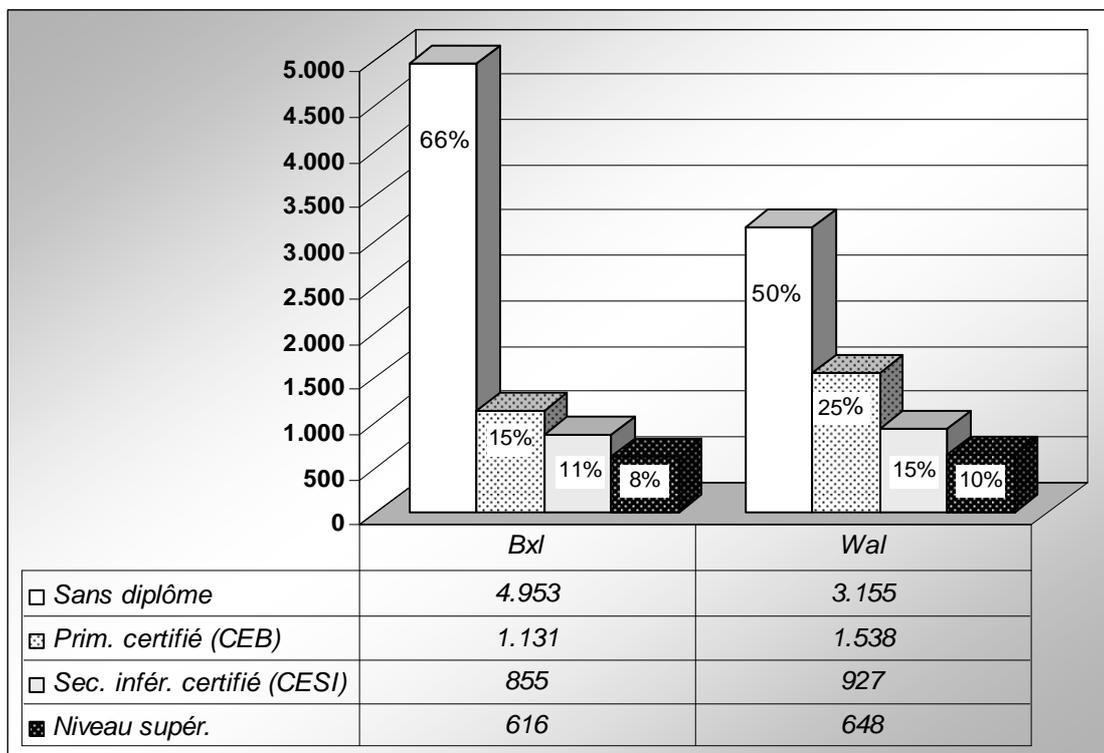
Elle reflète encore que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Bien que les deux Régions soient proches quant à la proportion globale d'apprenants ayant au mieux le CEB (81% à Bruxelles, 75% en Wallonie), la répartition au sein de ce groupe diffère nettement, et cette différence se maintient au fil des ans.

Le graphique suivant montre en effet qu'à Bruxelles, la grande majorité des apprenants n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (66% de l'ensemble du public), et ceux qui ont détiennent le CEB mais pas plus sont 15%.

En Wallonie, ces proportions sont moins contrastées : respectivement 50% et 25%.



Ces proportions sont notamment à mettre en lien avec les nationalités des apprenants : en Wallonie, où les proportions d'apprenants « belges à la naissance » ou d'apprenants de nationalité « anciens pays de l'UE » ou « Europe centrale et de l'est » sont nettement plus importantes, la probabilité de compter au sein du public des personnes qui n'ont pas ou quasi pas été scolarisées est forcément plus faible qu'à Bruxelles.

Durée et moment de la formation

Nombre d'heures de formation suivies par semaine

A Bruxelles, plus de la moitié des apprenants suivent un horaire de 4 à 8 h par semaine, 32% suivent de 9 à 12h de cours, le troisième type d'horaire relativement fréquent étant 18 h ou plus, suivi par 12% des apprenants, généralement des stagiaires en contrat de formation (voir p.14).

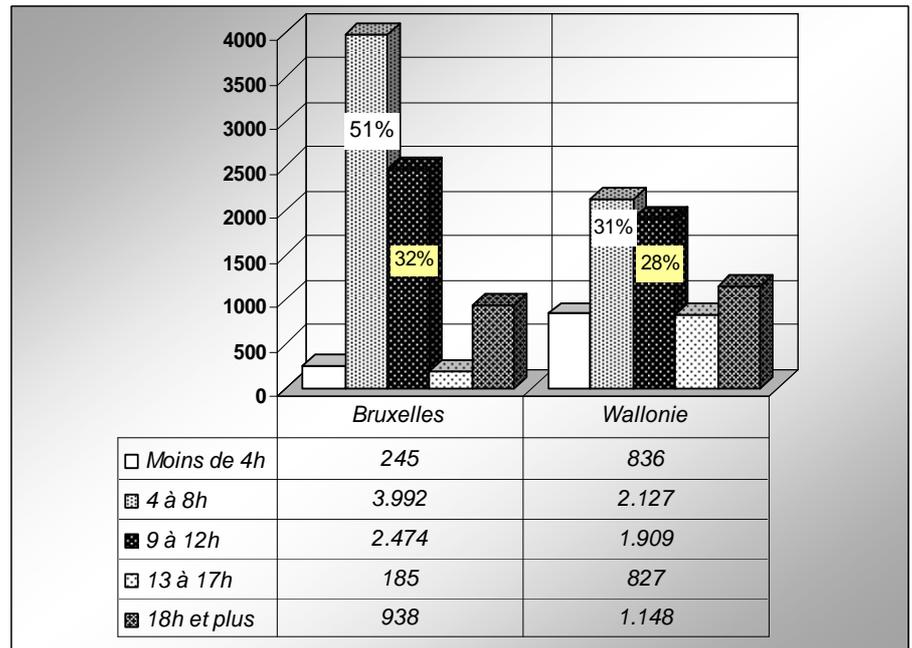
En Wallonie, les pratiques sont nettement plus variées. On trouve cependant la même prédominance des volumes horaires hebdomadaires 4 à 8h et 9 à 12h, mais adoptés ici par

une proportion à peu près égale d'apprenants : respectivement 31% et 28%.

Les apprenants suivant moins de 4 h par semaine sont plus nombreux qu'à Bruxelles (12%), mais ils sont également plus nombreux à suivre un horaire plus conséquent : 17% suivent l'horaire le plus long (18h ou plus), 12% suivent entre 13 et 17 heures.

Cette distribution selon l'horaire suivi est fort similaire à celle de l'an dernier, et cela dans les deux Régions (variations de 3% au maximum).

Dans les deux Régions, il existe une corrélation entre le suivi d'un horaire long et le fait d'être stagiaire en contrat de formation. Mais d'une part les critères de volume horaire minimum pour de tels contrats varient d'une Région à l'autre (ce qui explique la fréquence différente de l'horaire 13h à 17 h), d'autre part le nombre d'apprenants en contrat de formation est beaucoup plus important en Wallonie (50% du public) qu'à Bruxelles (seulement 9%).

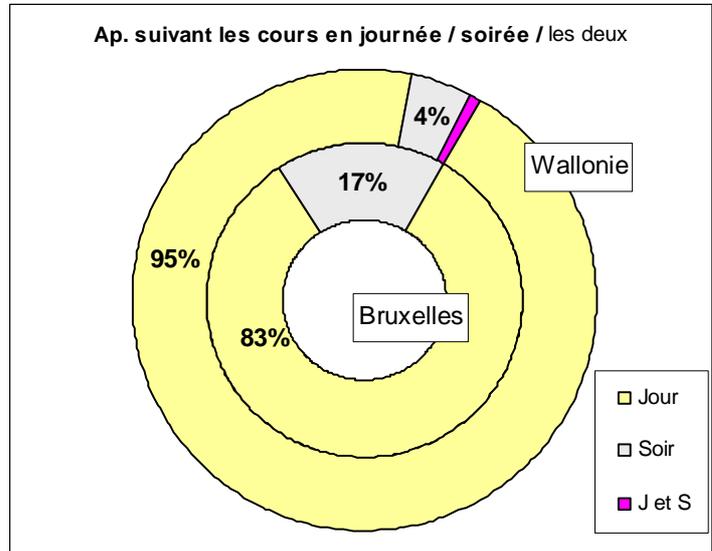


Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Sur l'ensemble des apprenants à Bruxelles et en Wallonie¹⁵, 88% suivaient les cours en journée, 11% en soirée et 0,5% à la fois le jour et le soir¹⁶. Mais ici également, les situations sont assez contrastées dans les deux Régions.

En incluant ceux qui combinent un horaire jour/soir, on comptait à Bruxelles 1.360 apprenants participant aux cours en soirée, moins de 300 en Wallonie.

Par rapport aux années antérieures, la proportion d'apprenants en soirée est en progression légère mais constante à Bruxelles (11% en 2007, 14% en 2008, 17% cette année) tandis qu'elle reste identique en Wallonie (4% au cours de la même période).



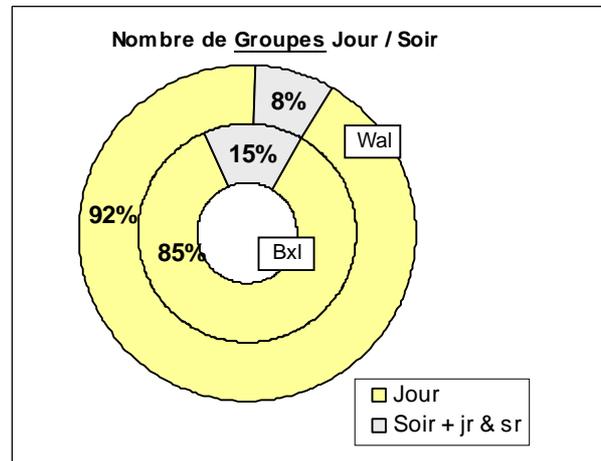
Si les cours en soirée permettent à un public non disponible en journée (notamment les personnes qui travaillent) d'accéder aux formations, encore faut-il que les participants aient effectivement la possibilité de rejoindre leur lieu de formation à ce moment – ce que les transports publics ne permettent évidemment pas en zone rurale. C'est probablement ce qui explique la disparité observée à cet égard entre les deux Régions, car de fait l'offre de cours du soir en Wallonie ne se retrouve sauf exception que dans les centres urbains relativement importants.

Le petit graphique ci-contre, qui représente le nombre de groupes organisés par les opérateurs, confirme cette hypothèse. En le comparant avec le précédent, on observe qu'en Wallonie la proportion de groupes organisés en soirée (8%) est de loin supérieure à celle des apprenants suivant leur formation en soirée (4%) – ce qui signifie que ces groupes comptent en moyenne moins de participants que les groupes de jour.

A Bruxelles au contraire, les groupes en soirée représentent 15% de l'ensemble des groupes organisés, mais accueillent 17% des apprenants.

Il faut cependant souligner que ce succès des cours du soir à Bruxelles est récent : l'année dernière encore, la proportion de groupes en soirée y était également supérieure à celle des apprenants suivant leur formation le soir.

On peut dès lors supposer que lorsqu'une offre de cours en soirée se crée, elle met un certain temps avant de rencontrer son public.



¹⁵ Sans les apprenants de l'Adeppi, qui suivent nécessairement les cours en journée.

¹⁶ Ce cas de figure se présente chez un seul opérateur à Bruxelles, chez 6 en Wallonie, et ne concernait en tout qu'une septantaine de personnes.

Actuellement, 22 opérateurs offraient des cours du soir à Bruxelles (même nombre que l'an passé), 17 en Wallonie (2 de plus).

Apprenants en Contrat de formation

Mis à part le public de l'Adeppi¹⁷, 4.115 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») conclu entre le stagiaire, l'organisme de formation, et Bruxelles-Formation ou le Forem.

Ce contrat de formation permet aux stagiaires de bénéficier de certains avantages (rétribution horaire, remboursement des frais encourus, etc.), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du Forem ou de Bruxelles-Formation.

La situation est à cet égard nettement moins favorable à Bruxelles qu'en Wallonie, puisque seulement 10% des apprenants y ont un Contrat de formation (même proportion qu'en 2008), contre 50% en Wallonie (45% l'an dernier).

Cet écart s'explique par les politiques très différentes dans les deux régions concernant l'agrément d'opérateurs d'alpha comme organisme d'insertion socioprofessionnelle : seulement 10 sont reconnus à ce titre à Bruxelles (soit 16% des opérateurs), alors que l'enquête en dénombre 25 en Wallonie (38% des opérateurs).

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un contrat 'F 70 bis' est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à Actiris ou au Forem (assortie d'autres conditions, dont le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation).

Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenants en alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel dispositif, en tout cas à Bruxelles.

En effet, comme on l'a vu ci-dessus, au moins 26% des apprenants à Bruxelles et 57% en Wallonie sont inscrits comme demandeurs d'emploi (estimation minimum, comme expliqué à la note 12).

Les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 74% à Bruxelles et 64% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion de femmes chez les opérateurs organisant des contrats de formation.

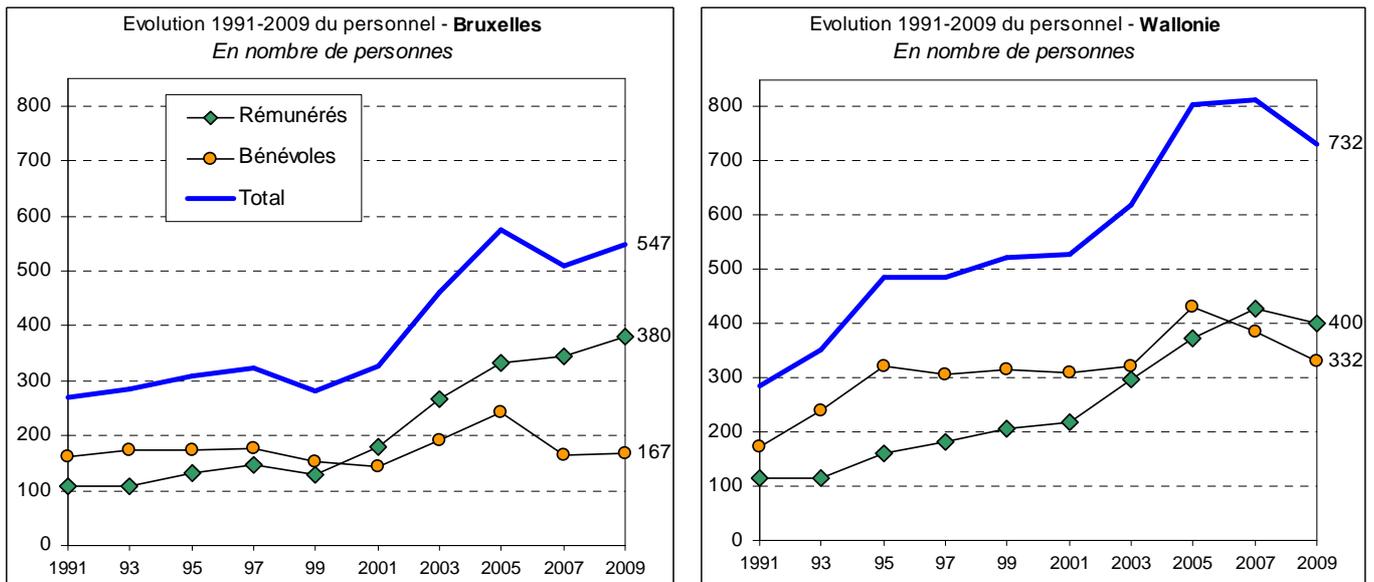
¹⁷ Nous n'avons pas de données chiffrées concernant les stagiaires de l'Adeppi bénéficiant d'un contrat de formation, mais il existe bien des conventions Alpha spécifiques pour les détenus, tant avec Bruxelles-Formation qu'avec le Forem en Wallonie.

L'ENCADREMENT

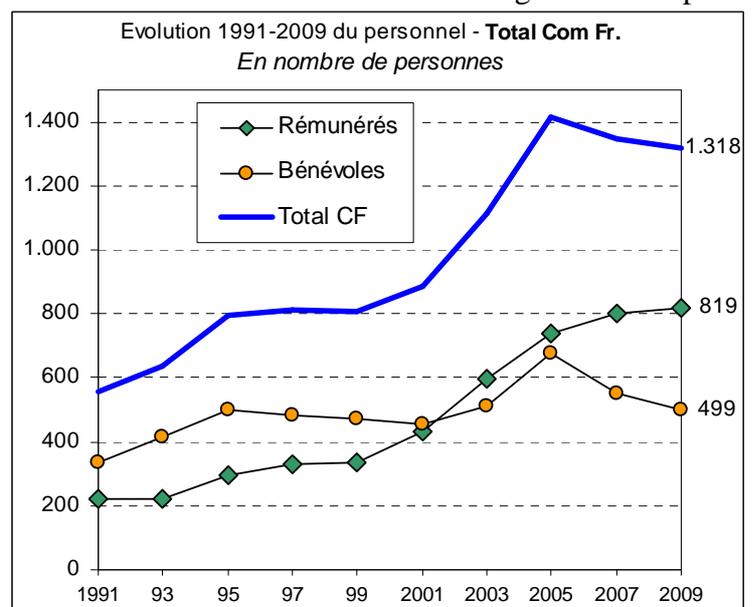
L'enquête 2009 dénombreait 1.318 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha : 819 rémunérés et 499 bénévoles.

Les 819 rémunérés se répartissent ainsi : 380 à Bruxelles, 400 en Wallonie, auxquels il faut ajouter le personnel, uniquement des rémunérés, des deux organismes dont l'aire d'activité couvre les deux Régions : l'ADEPPI (25 personnes) et L&E Communauté française (14 personnes).

Si le nombre de travailleurs rémunérés est assez proche dans les deux régions, ce n'est pas le cas des bénévoles, bien plus nombreux en Wallonie (332) qu'à Bruxelles (167), ce qui explique le contraste entre les courbes 'total' des graphiques ci-dessous.



Le graphique suivant, qui illustre l'évolution du personnel pour l'ensemble de la Communauté française, montre bien que jusqu'au début des années 2000 les bénévoles étaient globalement plus nombreux que les rémunérés. Bien que cette proportion s'inverse alors, le nombre de bénévoles augmente de manière significative de 2000 à 2005, parallèlement à l'augmentation des rémunérés. A partir de là, le nombre de rémunérés se stabilise tout en croissant légèrement, tandis que le nombre de bénévoles s'amenuise progressivement. Ils représentent actuellement 38% de l'ensemble du personnel (31% à Bruxelles, 45% en Wallonie), alors qu'ils en constituaient près des deux tiers (63%) en 1990.



Les bénévoles ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes. Actuellement encore, beaucoup d'associations restent fort attachées à la participation des bénévoles, gage d'une implication citoyenne dans la question de l'alphabétisation.

Sur l'ensemble des organismes ayant participé à l'enquête, 47% des organismes bruxellois et 71% des organismes wallons impliquaient des bénévoles.

Un petit nombre de projets fonctionnent encore exclusivement grâce à des volontaires : 3 à Bruxelles et 8 en Wallonie.

Les données bénévoles / rémunérés évoquées jusqu'ici concernent le nombre de personnes, et doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté.

Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 10% de l'ensemble du temps de travail presté dans le secteur¹⁸ : 12% en Wallonie et 8% à Bruxelles. Ces proportions sont quasi identiques à celles des deux années précédentes.

Caractéristiques du personnel

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 80% des rémunérés et 75% des bénévoles sont des femmes.

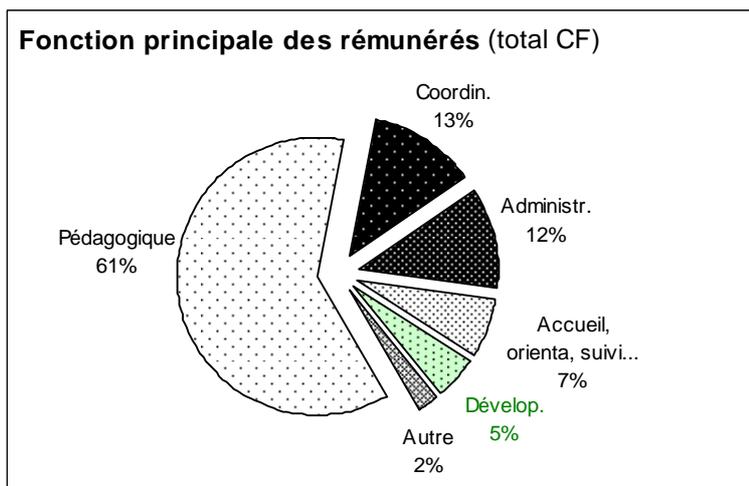
Voici, très synthétiquement, les autres caractéristiques du personnel. Elles présentent dans l'ensemble peu de variations par rapport aux années précédentes.

Caractéristiques des rémunéré-e-s :

- ✓ Plus de la moitié (55%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (principalement ACS à Bruxelles, APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la principale source de financement du secteur.
La proportion de ce personnel PRC est de 54% à Bruxelles, 56% en Wallonie. Cette proportion monte à 85% pour l'Adeppi.

- ✓ 61% des rémunérés se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs pédagogiques, référents, etc.).

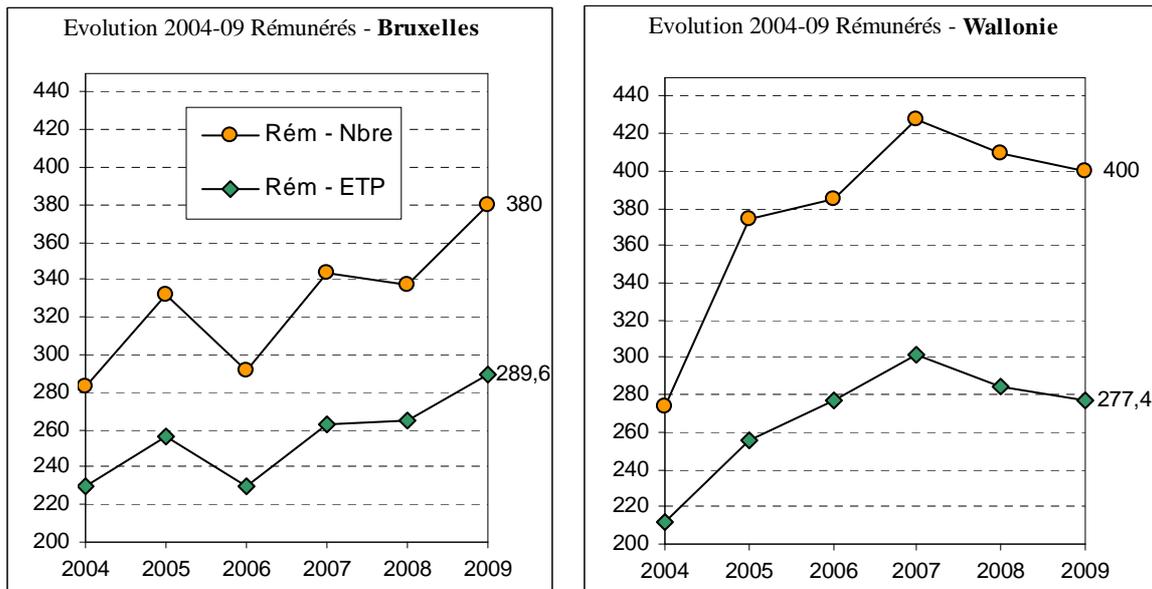
Le nombre de rémunérés ayant une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, sensibilisation, responsables de projets, etc.) a augmenté à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait.



¹⁸ Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau « Annexe 2 » en fin de ce document.

- ✓ Le temps de travail presté par les 819 rémunérés représente au total 594 équivalent temps plein. Plus de la moitié des rémunérés (47% à Bruxelles, 59% en Wallonie) travaillent à temps partiel pour les activités du champ de l'alpha (bien qu'ils puissent être engagés à temps plein par l'organisme, donc en partie pour d'autres pôles de son activités, par ex. école de devoirs, service social, autres formations, etc.).

Les tableaux ci-dessous permettent de comparer les courbes de croissance des rémunérés dans les deux régions, en nombre de personnes et en équivalent temps plein (ETP, la courbe inférieure) sur les six dernières années.



Le temps de travail moyen presté par les rémunérés est resté fort constant dans les deux Régions : depuis 2005, il est de 0,8 équivalent temps plein à Bruxelles et 0,7 ETP en Wallonie. Sur le graphique, cela se manifeste par le fait que dans chaque Région les deux courbes ont des profils relativement parallèles, mais qu'elles sont plus écartées en Wallonie qu'à Bruxelles.

On observe aussi qu'avec un nombre légèrement plus élevé de rémunérés en Wallonie, on compte pour eux un temps de travail légèrement moindre qu'à Bruxelles.

- ✓ Les 2/3 des rémunérés ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 40% sont diplômés du supérieur non universitaire, 26% sont universitaires. Ces proportions varient très peu d'une année à l'autre.

Niveau d'études rémunérés - 2009	Univ	Sup. non univ	CESS	CESI	CEB au max	Total
Bruxelles	96	131	74	43	35	379
% sur total Bxl	25%	35%	20%	11%	9%	100%
Wallonie	104	180	74	31	7	396
% sur total Wal	26%	45%	19%	8%	2%	100%
Adeppi et L&E com	14	15	6	3	0	38
Total CF	214	326	154	77	42	813
% sur total CF	26%	40%	19%	9%	5%	100%

Taux de réponse : 99%

En ce qui concerne les niveaux de formation moins élevés, on notera que la proportion de rémunérés de niveau CESI ou CEB au maximum est nettement plus importante à Bruxelles (20% au total, contre 10% en Wallonie), du fait d'une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du *Plan bruxellois pour l'alphabétisation*. Des personnes majoritairement CESI ont été engagées dans ce cadre, mais à condition que leur profil correspondait bien à la fonction de formateur ; elles ont suivi une formation spécifique à cette fin et bénéficient du soutien de référents pédagogiques.

- ✓ Quant à leur formation initiale, 29% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 23% de type sociale et une minorité (5%) de type psychologique. 43% ont fait d'autres types d'études, ou ont arrêté leur cursus avant de choisir une orientation.

Caractéristiques des bénévoles :

- ✓ La majorité des bénévoles (79%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 14% plus de 6 h. Il est rare que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (36 personnes, soit 7% de l'ensemble).
Comme dit ci-dessus, traduit en *équivalent temps plein (ETP)*, le temps de travail presté par les bénévoles, soit 64 ETP, représente 10% du temps de travail total presté dans le secteur.
- ✓ Quasi tous les bénévoles (93%) interviennent principalement comme formateurs. Sauf exception, c'est seulement dans les associations fonctionnant essentiellement avec des bénévoles qu'ils assurent d'autres fonctions, souvent en complément de leur activité de formation.
- ✓ 57% des bénévoles collaboraient aux activités de l'organisme depuis plus de deux ans, 22% depuis six mois à deux ans, et 20% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- ✓ La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (64%) ; 10% travaillent par ailleurs ; 6% sont chômeurs.
19% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).
- ✓ Le niveau de formation initiale des bénévoles est élevé, même légèrement supérieur à celui des rémunérés : 31% d'universitaires et 50% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire. Le nombre de bénévoles ayant au mieux le CESI (diplôme secondaire inférieur) est infime : 14 personnes, soit à peine 3%.
- ✓ La moitié des bénévoles avaient suivi au départ une formation de type pédagogique. De nombreux bénévoles ont cependant suivi un module de formation de formateurs avant ou au début de leur entrée en fonction dans l'alpha. Et ils sont invités, comme les rémunérés, à poursuivre régulièrement leur formation en participant à de tels modules, principalement ceux organisés par les différentes régionales de *Lire et Ecrire* et par la coordination L & E Communauté française.

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes (de 2007 à 2009)

Synthèse Communauté française	2009 / 2008-09							2008 / 2007-08				2007 / 2006-07		
	Nombre d'apprenants			Opér. d'alpha (sans données)	Rémunérés		Bén	Nbre d'ap.	Opér. d'alpha (sans données)	Rémunérés		Bén	Nbre d'ap.	Opér. d'alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	ETP	nbre		
TOTAL BRUXELLES														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.289	2.545	7.834		380	289,57	167	7.428		337	264,68	149	7.255	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus Conventions Plan Bruxellois Alpha)	1.580	961	2.541		107	99,75	0	2.480		102	96,90	0	2.084	
Sous-total Autres opérateurs	3.709	1.584	5.293		273	189,82	167	4.948		235	167,78	149	5.171	
% Lire & Ecrire (& conventions PBA) sur Total Bruxelles	30%	38%	32%		28%	34%	0%	33%		30%	37%	0%	29%	
Nombre "brut" d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *			108	26				101	29				105	19
* Les opér. avec convention "Plan Alpha" organisant en propre d'autres formations alpha sont comptés deux fois (total "net", voir page suiv.)														
Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en oeuvre du Plan d'Alpha bruxellois			51	0				48	0				42	0
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			43					40					48	
TOTAL WALLONIE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	4.300	2.567	6.867		400	277,35	332	7.179		409	284,92	325	8.057	
Sous-total Lire et Ecrire (& parten. L&E Namur)	1.663	977	2.640	0	172	142,00	104	3.006		189	154,78	124	3.279	
Sous-total Autres opérateurs	2.637	1.590	4.227	0	228	135,35	228	4.173		220	130,14	201	4.778	
% Lire & Ecrire (+ partenaires de L&E Namur) sur Total Wallonie	39%	38%	38%		43%	51%	31%	42%		46%	54%	38%	41%	
Nombre d'opérateurs d'alpha ayant / n'ayant pas participé à l'enquête			67	29				74	20				81	18
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			22					20					26	



Synthèse Communauté française (suite et fin)	2009 / 2008-09							2008 / 2007-08					2007 / 2006-07	
	Nombre d'apprenants			Opér. d'alpha (sans données)	Rémunérés		Bén	Nbre d'ap.	Opér. d'alpha (sans données)	Rémunérés		Bén	Nbre d'ap.	Opér. d'alpha (sans données)
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein				Nbre	Nbre			
Lire et Ecrire en Communauté française					14	11,10	0			10	8,35	0		
ADEPPI (formations en prisons & maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie)	60	755	815		25	15,85	0	810		24	16,50	0	898	
Nbre organismes agissant s/ l'ensemble de la CF :	2				2			2			2			
TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	9.649	5.867	15.516		819	593,87	499	15.417		780	574,45	474	16.210	
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.243	1.938	5.181		293	252,85	104	5.486		301	260,03	124	5.363	
Sous-total Autres opérateurs	6.406	3.929	10.335		526	341,02	395	9.931		479	314,42	350	10.847	
% Lire & Ecrire (& partenariats) sur Total CF	34%	33%	33%		36%	43%	21%	36%		39%	45%	26%	33%	

Nombre "net" d'organismes * * Nbre "net" d'organismes = en comptant
ayant / n'ayant pas participé à l'enquête une seule fois les opér. du PBA organisant
PAR TYPE D'ORGANISME aussi des formations "hors convention L&E"

A Bruxelles														
Associations			68		23			69		26			71	15
Opér. (para) publics			17		3			13		3			12	4
			85		26			82		29			83	19
En Wallonie														
Associations			57		22			61		16			70	13
Opér. (para) publics			10		7			13		4			11	5
			67		29			74		20			81	18
En Com. Franç.														
Associations			2		0			2		0			2	0
Nombre d'organismes - Total "net"			154		55			158		49			166	37

ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

2009 / 2008-2009	Nombre d'apprenants	Rémunérés		Bénévoles			Total			Taux d'encadrement	
		Nombre de rém.	équiv. tps plein	Nombre de bén	nbre bén. tps trav connu	équiv. tps plein (1)	Nombre B + R	B + R tps de trav connu	équiv. tps plein	Taux brut (2)	Taux net (3)
<i>Temps de travail inconnu pour 3 bén.</i>											
Bruxelles	7.834	380	289,6	167	165	24,10	547	545	313,7	14	25
% rém / bén, en nbre de pers.		69%		31%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		92%		8%			100%				
Wallonie	6.867	400	277,4	332	331	39,43	732	731	316,8	9	22
% rém / bén, en nbre de pers.		55%		45%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		88%		12%			100%				
L&E Commun. fr.	0	14	11,1	0		0	14	14	11,1		
Adeppi	815	25	15,9	0		0	25	25	15,9	33	51
Total CF	15.516	819	593,9	499	496	63,53	1.318	1.315	657,4	12	24
% rém / bén, en nbre de pers.		62%		38%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		90%		10%			100%				

(1) Calcul temps de travail des bénévoles (données en h/sem.) : 36 h/sem. = 1 équivalent temps plein.

(2) Taux brut = nombre total d'apprenants divisé par nombre total de membres du personnel (rémunérés + bénévoles)

(3) Taux net = nombre total d'apprenants divisé par nombre total d'équivalents temps plein pour l'ensemble du personnel (rém. + bén.)

N.B. : L'estimation du taux d'encadrement est basée sur une moyenne, et comporte en ce sens un **biais important** (un même poids est donné à chaque apprenant, quel que soit le nombre d'heures de formation suivies par semaine).

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL DE L'ENQUÊTE

<i>Croissance du public de 1990 à 2009</i>	1
<i>Types d'opérateurs et évolution du nombre de participants à l'enquête</i>	2
<i>Le 'périmètre' de l'alphabétisation</i>	2
<i>Répartition des groupes selon les types de formation</i>	3
<i>Une approche intégrée</i>	3
<i>Une offre qui reste insuffisante</i>	4

LES APPRENANTES ET APPRENANTS

<i>Genre</i>	4
<i>Age</i>	5
<i>Nationalité</i>	6
<i>Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)</i>	8
<i>Niveau de scolarité antérieur</i>	10
<i>Durée et moment de la formation</i>	12
<i>Nombre d'heures de formation suivies par semaine</i>	
<i>Moment de la formation (cours de jour / en soirée)</i>	
<i>Apprenants en Contrat de formation (ISP)</i>	14

L'ENCADREMENT

<i>Croissance du personnel de 1990 à 2009</i>	15
<i>Caractéristiques du personnel rémunéré</i>	16
<i>Caractéristiques du personnel bénévole</i>	18

ANNEXE 1 : Tableau de synthèse (2007 à 2009) – Nombre d'apprenants, de Rémunérés, de Bénévoles, et nombre d'organismes – Détail Lire et Ecrire / Autres opérateurs

ANNEXE 2 : Temps de travail en équivalent temps plein, et estimation du taux d'encadrement

Cette enquête a été réalisée par Catherine BASTYNS,
avec la collaboration de l'équipe de Lire et Ecrire Communauté française
et grâce à la participation de tous les répondants aux questionnaires.

Nous les en remercions très chaleureusement.

Document téléchargeable à l'adresse <http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/> page « publications »